



COMMUNE DE MILLERY

Hameau de Chevigny
10 rue Jean-de-Réôme
21140 MILLERY
Tél. 03.80.97.26.54
mairie.millery21@orange.fr

Monsieur LÜDI Jacky
Maire de Millery
à
Monsieur Nicolas ORSET
Directeur des opérations.
Société APRR
Infrastructure et concessions
22 D avenue Lionel Terray
69330 JONAGE

Millery le 19 août 2025

Objet : inquiétudes, questions et demandes concernant l'exploitation de la centrale d'enrobage au bitume à chaud installée à Le Val-Larrey (21140)

Monsieur le Directeur des Opérations,

Je vous écris en ma qualité de maire pour vous indiquer que je partage pleinement les préoccupations exprimées par l'Association ADEPTA dans ses correspondances à votre attention des 30 juin et 7 août derniers.

Aussi, je vous invite à donner suite dès à présent à la liste de questions que cette association vous a adressée le 7 août dernier et me joins à sa demande tendant à voir votre Société prendre, dans l'attente de la décision définitive du Tribunal administratif de Dijon, qui a été saisi par requête du 28 novembre 2022, toutes les mesures permettant de garantir le plus haut niveau de protection de la santé humaine et de l'environnement, notamment :

- capotage intégral de la centrale afin de contenir intégralement les rejets atmosphériques ;*
- stockage des fraisats sur rétention et à l'abri de la pluie.*

Comptant sur votre compréhension et en l'attente de votre réponse, je vous adresse, Monsieur, le Directeur, mes meilleures salutations.

Le maire

Jacky LÜDI

